



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 28 octobre 2019, s'est réuni le 6 novembre 2019 à 18 heures, salle du Conseil de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

### Nombre de conseillers :

<b>En exercice :</b>	49
<b>Présents :</b>	41
<b>Votants :</b>	45
<b>Secrétaire de séance :</b>	Juliette PASQUIER

### CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

<b>ARZANO :</b>	Anne BORRY, Jean-Luc EVENNOU
<b>BANNALEC :</b>	Yves ANDRE, Marie-France LE COZ, Marcel JAMBOU, Anne-Marie QUENEHERVE
<b>BAYE :</b>	Pascal BOZEC
<b>CLOHARS-CARNOËT :</b>	Jacques JULOUX, Anne MARECHAL
<b>GUILLIGOMARCH :</b>	Alain FOLLIC
<b>LE TRÉVOUX :</b>	André FRAVAL
<b>LOCUNOLÉ :</b>	Corinne COLLET
<b>MELLAC :</b>	Bernard PELLETER, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
<b>MOËLAN-SUR-MER :</b>	Marcel LE PENNEC, Pascale NEDELLEC, Renée SEGALOU, Alain JOLIFF, Gwenaël HERROUET
<b>QUERRIEN :</b>	Jean-Paul LAFITTE, Juliette PASQUIER
<b>QUIMPERLÉ :</b>	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Marie-Madeleine BERGOT, Daniel LE BRAS, Cécile PELTIER, Michel FORGET
<b>RÉDÉNÉ :</b>	Jean LOMENECH, Yves BERNICOT
<b>RIEC-SUR-BÉLON :</b>	Sébastien MIOSSEC, Edith JEAN, Claude JAFFRE
<b>SAINT-THURIEN :</b>	Joël DERRIEN
<b>SCAËR :</b>	Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Didier LE DUC, Jean-Michel LEMIEUX
<b>TRÉMÉVÉN :</b>	Roger COLAS, Lénaïc ROBIN

### ABSENTS EXCUSES :

Denez DUIGOU (CLOHARS), Catherine BARDOU (CLOHARS), Jeanne-Yvonne GOURLAOUEN (LE TREVOUX), Loïc TANDE (LOCUNOLE), Christophe RIVALLAIN (MOELAN), Martine BREZAC (QUIMPERLE), Erwan BALANANT (QUIMPERLE), Lorette ROBERT-ROCHER (REDENE)

### POUVOIRS :

Denez DUIGOU (CLOHARS) a donné pouvoir à Jacques JULOUX (CLOHARS)  
Jeanne-Yvonne GOURLAOUEN (LE TREVOUX) a donné pouvoir à André FRAVAL (LE TREVOUX)  
Christophe RIVALLAIN (MOELAN) a donné pouvoir à Pascale NEDELLEC (MOELAN)  
Lorette ROBERT-ROCHER (REDENE) a donné pouvoir à Jean LOMENECH (REDENE)

DCC2019-222

**VIE COURANTE**  
**12- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Aide à l'installation des agriculteurs sur le Pays de Quimperlé - Attribution**

Par délibération en date du 26 mai 2016, Quimperlé Communauté a mis en place un dispositif afin de soutenir financièrement l'installation des agriculteurs sur le Pays de Quimperlé.

Dans ce cadre, Quimperlé Communauté a été saisie de plusieurs demandes d'aide émanant des personnes suivantes :

- Monsieur Dylan FLATRES, installé à MELLAC depuis le 10 avril 2019, en GAEC. Production : production porcine, lait, volaille.
- Monsieur Xavier MADELON, installé à MOELAN-SUR-MER depuis le 1er mars 2018, en GAEC. Production : volaille de chair en circuit court.

Ces personnes remplissant les conditions édictées par la délibération du 26 mai 2016,

L'assemblée délibérante est invitée à :

-APPROUVER l'attribution d'une aide à l'installation des agriculteurs à :

-Monsieur Dylan FLATRES, pour un montant de 2.000 €,

-Monsieur Xavier MADELON, pour un montant de 2.000 €,

-AUTORISER Monsieur le Président à signer tous documents et actes afférents à l'attribution de ces aides.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

-APPROUVE l'attribution d'une aide à l'installation des agriculteurs à :

-Monsieur Dylan FLATRES, pour un montant de 2.000 €,

-Monsieur Xavier MADELON, pour un montant de 2.000 €,

-AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents et actes afférents à l'attribution de ces aides.

ADOPTÉ à l'unanimité

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sébastien MIOSSEC